



## Etape 1 - Des Saintes-Maries de la Mer à Salin de Giraud (Mairie)

31 km – 7 h 30 – Balisage Jaune

- 1 Du parking près de la D 570, partir en direction du stade, après franchissement de la roubine, la suivre à droite, traverser tout droit la D 85A, (poteaux directionnels CAM 16A et B), passer la barrière et les plots, garder la roubine à droite.
- 2 A la barrière de la station de pompage, virer à gauche vers le pont, (poteau directionnel CAM 17). Continuer dans la même direction sur le chemin de terre avec, à gauche, les bassins de décantation des Impériaux.
- 3 À la jonction avec la digue surbaissée qui vient de droite, passer devant le panneau d'information, une barrière et poursuivre la digue jusqu'au pont de Rousty qui marque le début de la réserve nationale.
- 4 Franchir tout droit le pont de Rousty. Continuer sur la digue à la mer jusqu'au phare de la Gachole, (poteau directionnel CAM 18).
- 5 Poursuivre tout droit après le pont et le parking. La piste s'oriente à droite.
- 6 Après ce nouveau parking, le poste de vannage et le pont de la station de pompage, prendre à droite, (poteau directionnel CAM 19). Aux carrefours suivants, continuer tout droit.
- 7 Au croisement, virer à gauche et rester à gauche pour rejoindre la Tourvieille. Poursuivre toujours tout droit, laisser le chemin C 140 à gauche, (poteau directionnel CAM 20), et aller jusqu'à Faraman. Aux premières habitations, la route vire à gauche puis à droite vers les platanes, ensuite tout droit.
- 8 Aux marais salants, à gauche. Passer devant l'écomusée du sel. Aux garages, rester à gauche puis tout droit. Après la place Adrien Badin et l'hôtel La Camargue, le boulevard vire à gauche puis à droite pour rattraper la rue d'Arles. Au rond-point, prendre la première sortie vers les platanes, passer la poste, le groupe scolaire et la mairie.